

Ecole Louis Pergaud Elémentaire

Directeur : M. CHARBIT

Compte-rendu du

**Conseil d'école
du 2ème trimestre 2008-2009**

date : 06/02/2008

**Présents : Monsieur HUC, DDEN
Monsieur ROUYER, Maire de Viarmes
Madame FERRE, Adjointe au Maire-Adjoint chargée des affaires scolaires**

Parents d'élèves :

FCPE

**Mmes CARCASSONNE, DEBOYER D'EGUILLES, COBO suppléante
M. CULLERON**

LES PARENTS ET L'ECOLE

**Mmes PILLOT, MORABITO, , DAUBERCIES
MM BRICHE, BENAYOUN**

L'équipe Enseignante :

**Mmes ROMAND CPB, LAGARDE CPC, VANLAETHEM CE1A, JOSEPH CE1B,
HENRIOT CE2A, GRANGER CE2B, MARCHAND CM1A, BADER CM1B,
MAUREL CM1C, DESCOUT CM2B, WALTZER CM2C, SEVESTRE Psychologue
scolaire**

**Mrs BOUTONNIER CE1-CE2, CRISTOBAL CM2A, CHARBIT Directeur et
président du conseil d'école**

Excusés :

**Monsieur GARCIA, Inspecteur de l'Education Nationale, circonscription de
Viarmes- Luzarches
Mmes TEXIER LVE, DUARTE CPA , NAYRAT intervenante EPS
Mme LABY Directrice des services techniques
M. LAMOTHE intervenant EPS**

18h40 Présentation, tour de table.
Lecture de l'ordre du jour.

1 / RASED:

Les associations de parents d'élèves ont rendez-vous avec M. GARCIA, Inspecteur Départemental de l'Education Nationale, circonscription de Viarmes- Luzarches samedi 7 février à 7 h 45.

Les associations de parents d'élèves souhaitent que l'école nomme un porte parole des enseignants pour assurer la liaison entre les représentants des parents et l'école suite à la réunion du 2 février 2009. M. Charbit s'engage à leur transmettre les informations par mail.

2 / Kermesse :

Mme Ferré précise qu'une réunion d'information pour les parents aura lieu le vendredi 13 mars à 19h30 à la salle municipale.

La kermesse se déroulera le 5 juin après la classe.

M. le Maire s'étonne de la date avancée de la kermesse.

Les enseignants répondent qu'il n'y a pas de soucis concernant la fin du programme scolaire.

Les associations de parents d'élèves auraient préféré un samedi mais Mme Ferré répond qu'aucun n'était disponible.

A la question, y aura-t-il un spectacle de fin d'année ? L'équipe Enseignante répond qu'il n'y aura pas de spectacle cette année.

3 / Sorties classes

L'association les Parents et l'Ecole demandent qu'un document soit collé dans le cahier de liaison pour chaque sortie de classe précisant que les parents doivent récupérer leurs enfants dans la cour et non sur le parking de la mairie.

Le directeur précise que le document d'autorisation de sortie a été modifié et sera mis en place.

4 / Absences

M. Charbit souligne qu'il est impossible de mettre un mot le matin sur le cahier de l'élève étant donné que l'absence d'un enseignant n'est avérée qu'à l'entrée le matin même.

Le mot sera affiché dans l'après-midi ou le lendemain matin si l'absence de l'enseignant se prolonge et que l'inspection me certifie qu'il n'y aura pas un remplaçant.

Le directeur rappelle que tous les enfants sont accueillis le matin. Le midi ne sortent avec le cartable que les élèves attendus par un parent. Les autres rentrent manger le midi normalement.

Aucun élève ne ressort seul de l'établissement en dehors des horaires réglementaires.

M. Huc rappelle que l'élève est sous la responsabilité des parents tant qu'il n'a pas franchi la porte de l'école.

Message aux parents : prévenir leurs enfants qui se rendent seul à l'école de rentrer dans la cour même si l'enseignant est absent le matin.

Les Parents et l'Ecole font remarquer qu'au collège un préposé note les absences des élèves.

M. Charbit répond que l'école n'est pas pourvue pour ce poste.

Les associations de parents d'élèves s'étonnent du fonctionnement pour le remplacement des enseignants.

Le directeur rappelle qu'il signale l'absence des enseignants à l'IEN dès le matin.

Une explication sera donnée aux associations de parents d'élèves à la réunion du samedi 7 février avec M. GARCIA.

5 / Evaluation CE1-CM2

CE1 : La date proposée pour les CE1 sera entre le 25 et le 30 mai 2009.

La saisie des évaluations se fera entre le 1^{er} et le 10 juin 2009.

Un retour des résultats aux parents devrait être communiqué à partir du 11 juin 2009.

CM2 : les évaluations ont eu lieu entre le 19 et 23.

La FCPE s'étonne que les enseignants aient accepté de faire cette évaluation. Réponse des Enseignants, c'est une obligation.

Quant aux remontées, la CNIL n'a pas encore donné son aval.

Le directeur rappelle que le cahier d'évaluation doit rester à l'école.

Explications des enseignants :

.Ces évaluations présentent des difficultés. De nombreuses notions n'ayant pas été vues à cette période de l'année.

.Elles sont arrivées très tard (après les congés de Noël) et qu'il n'a pas été possible de se concerter entre enseignants auparavant.

.Certains items n'ont pas été évalués car ils n'ont pas été abordés en classe.

La FCPE demande si ces évaluations ont permis de détecter les enfants en difficultés.

Les enseignants répondent qu'avec ce système, seuls les élèves en très grosses difficultés sont décelés.

M. Charbit précise que les enseignants recevront personnellement les parents.

Pour M. Huc (DDEN) il est impensable de faire passer des items non travaillés.

6 / Cadeau bourse aux jouets

L'association les Parents et l'Ecole demandent au directeur de lister les souhaits pour l'école.

Le choix se porte sur : un four, une sono, un pc portable. Le choix de l'association est une sono.

Une enseignante demande, pourquoi la demande du four a été refusée ? On pensait qu'il ne servirait qu'aux CP pour cuisiner des gâteaux.

L'équipe enseignante précise que ce four était leur choix et qu'il serait utilisé par toutes les classes.

7/ Divers

Goûter pour l'étude : fonctionnement.

Le goûter a lieu dans une salle mais les enfants sont libres de rester dans la cour.

Les enseignants veillent à ce qu'ils portent leurs manteaux.

Le directeur précise que pour les aides personnalisées le goûter se fait obligatoirement en salle .

Date du prochain conseil d'école : vendredi 12 juin 18h30